

FILIÈRE COIFFURE



Le **COIFFEUR** est un professionnel qualifié qui a le sens du relationnel, de l'observation et de la créativité. Styliste, visagiste, le coiffeur conseille la clientèle pour les services proposés en tenant compte de ses envies et de sa personnalité.

Le coiffeur est un spécialiste des soins capillaires et de l'hygiène de la chevelure : soins, shampooing, coupes, coiffages, brushing, permanentes, couleurs.... Le coiffeur propose des soins destinés à sa clientèle masculine (rasage, taille de la barbe et de la moustache). Il peut également vendre des produits de soins.

Aimable et disponible, il instaure avec la clientèle, une relation de confiance pour la fidéliser. En professionnel de la mode, il doit se tenir informé des tendances et ne pas hésiter à innover.

Les formations accessibles au CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan

FORMATION	PRE-REQUIS	DUREE	Nombre de semaines de cours au CFA	
			EN 1 AN	EN 2 ANS
CAP COIFFURE	/	2 ANS OU 1 AN SELON PROFIL	12 semaines	24 semaines
MC COIFFURE COUPE COULEUR	Etre titulaire du CAP Coiffure	1 AN	12 semaines	/
BP COIFFURE	Etre titulaire du CAP Coiffure	2 ANS	/	26 semaines
BM COIFFURE	Etre titulaire du BP Coiffure	PAR MODULES (durée variable selon la nature du contrat)	1 à 2 journées par semaine	

MC COIFFURE COUPE COULEUR



OBJECTIFS :

Le titulaire de la MC coiffure sait concevoir et réaliser des colorations, décolorations, méchages

Il sait réaliser différents styles de coupes féminines ainsi que les techniques de mises en forme et de coiffage mettant en valeur la clientèle

PRÉREQUIS :

Etre titulaire du CAP coiffure

PUBLIC :

Candidat répondant aux prérequis

MODALITÉS D'ACCÈS :

Dossier de candidature et entretien de motivation

DURÉE :

Parcours en 1 an

VALIDATION :

MC Coiffure Coupe Couleur (Diplôme de l'Éducation Nationale - Niveau V).

INTERVENANTS :

Professeurs du CFA

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Epreuves en Contrôle en Cours de Formation (CCF)

Livret d'apprentissage

Visite en entreprise

Séances de tutorat (Accompagnement individualisé)

Bulletins semestriels avec avis de l'équipe pédagogique

MODALITÉS D'ORGANISATION :

- 12 semaines de cours théoriques et pratiques au CFA de la Chambre de Métiers et d'Artisanat
- 35h heures de cours par semaine
- 40 semaines de période de formation en entreprise (dont 5 semaines de congés payés)

CONTENU DE LA FORMATION :

• Enseignements techniques et professionnels (793h) :

Pratique Professionnelle, Technologie, Biologie, Arts appliqués, Vente conseil, Santé au travail et développement durable, Dossier professionnel

• Tutorat (12 h) :

MOYENS TECHNIQUES :

Salons pédagogiques pour les pratiques professionnelles

Salles de cours

Salles de cours équipées en moyens numériques

Centre de Ressources multimédias

Interventions de partenaires professionnels

EMPLOI :

Le diplômé de la MC COIFFURE peut exercer en qualité de coiffeur dans un salon ou à domicile et est spécialisé dans la coiffure féminine

Référentiel national accessible sur : www.educsol.fr

